Tôle de rive avec rainure d'écoulement d'eau

- **Bordure de toit en pente ou de toit plat avec utilisation de couverture en tuiles**
- **Distance larmier/sous-construction au moins 20 mm**
- **Chevauchement au moins 40 mm**
- **Fixation avec des pattes**

1. À l'aide de cisailles, entaillez d'au moins 4 cm la rainure d'écoulement d'eau et le larmier de la tôle de rive dans la zone du rebord, dans le sens de la longueur. Sur cette longueur, retirez la rainure d'écoulement d'eau et le larmier, afin de réaliser un évidement. Pour ces tôles, le côté de la pente est important pour la découpe ! Exemple :
   Pose toujours en commençant d'en bas, 1. tôle découpe du larmier, 2. tôle découpe de la rainure d'écoulement d'eau, 3. tôle larmier, etc.

2. Le long de l'évidement, enfoncez les tôles de rive l'une dans l'autre, afin qu'elles se chevauchent.

3. Fixez les tôles ainsi assemblées sur les liteaux, avec des pattes et des clous. Ce faisant, veillez à ne pas déformer la rainure d'écoulement d'eau afin d'éviter que l'eau de pluie ne coule en dessous.

4. Le toit peut alors être recouvert de tuiles. Dans la zone de pose de la tuile, retirez un des tenons de guidage afin d'obtenir une surface plane. Fixez la tuile en plus sur le liteau avec des pinces disponibles dans le commerce.

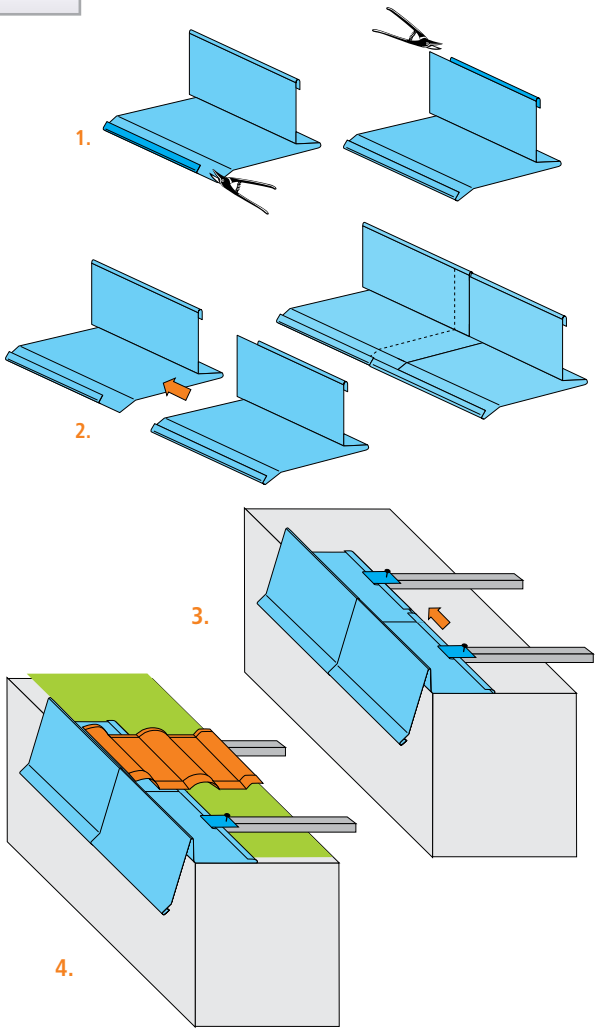

N° d'art. 67-803 (1 m), n° d'art. 67-804 (2 m)